

LES FINANCES PUBLIQUES DU GABON

Droit budgétaire et droit de la comptabilité publique



Considéré comme un pays riche, en raison de ses nombreuses ressources naturelles, le Gabon demeure pourtant un État pauvre. L'une des raisons de cette situation paradoxale est la mauvaise gestion des moyens financiers dont dispose l'État.

L'assainissement de la gestion des finances publiques constitue donc un des défis majeurs que doivent relever le gouvernement et l'administration. Ce qui exige de toutes les personnes concernées une parfaite maîtrise des normes juridiques applicables en la matière, en plus d'une grande probité morale. L'un des objectifs du présent ouvrage est précisément de contribuer au renforcement des capacités de ces personnes pour qu'elles soient en mesure de remplir efficacement les missions qui leur sont prescrites. Il traite notamment des règles et des procédures d'élaboration, d'adoption, d'exécution et de contrôle du budget de l'État.

Fidèle MENGUE ME ENGOUANG est professeur agrégé de droit public. Doyen honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université Omar Bongo de Libreville, il a en outre exercé les fonctions de Président du Conseil Scientifique et Pédagogique de l'Université, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches en Droit et Institutions Politiques (CERDIP), Coordonnateur du Réseau «Droits fondamentaux» de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).



ISBN : 978-2-343-15534-0

38 €



LES FINANCES PUBLIQUES DU GABON

Fidèle MENGUE ME ENGOUANG



finances publiques

Fidèle MENGUE ME ENGOUANG

LES FINANCES PUBLIQUES DU GABON

Droit budgétaire
et droit de la comptabilité publique

L'Harmattan